



Les cinq chantiers à risques de l'année

Rémunérations et formation continue des enseignants, plans éducation prioritaire et contre les violences, calendrier scolaire: autant de nouveaux points de crispation potentiels à venir entre les profs et le ministre.

Après une fin d'année tendue et une crise sans précédent autour du bac et de la réforme du lycée qui hérissent le monde enseignant, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, joue la carte de l'apaisement en cette rentrée. Alors que les profs lui reprochent son absence de dialogue, le mantra 2019-2020 est plutôt «on arrondit les angles». Les enseignants et leurs syndicats restent en alerte sur les dossiers chauds de l'année scolaire écoulée, alors que d'autres projets de réformes et la question des rémunérations risquent à nouveau d'envenimer la situation. Liste non exhaustive des chantiers de l'année qui commence.

SALAIRES ET RETRAITES

C'est l'un des sujets épineux de cette rentrée. La réforme des retraites risque de pénaliser les enseignants. Dans le système à points promis par le gouvernement, les primes perçues par les salariés seront comptées pour leur future retraite. Problème: des enseignants en touchent très peu. Donc la réforme risque de se faire à leur détriment. Jean-Paul Delevoye a concédé lui-même que ce système les pénaliserait. Une rencontre avec le haut-commissaire à la réforme des retraites pourrait avoir lieu dans les semaines à venir.

A cette inquiétude, Blanquer a répondu lors de sa conférence de rentrée qu'il fallait «revaloriser cette profession». «Nous avons une opportunité historique de travailler tranquillement», a-t-il insisté. Tout en promettant une augmentation des rémunérations de 300 euros annuels brut en moyenne, déjà négociée dans le budget 2020. Une mesure votée... sous le quinquennat Hollande.

PLAN ÉDUCATION PRIORITAIRE

Le ministre l'avait annoncé en octobre. Le

gouvernement compte remanier l'éducation prioritaire, système qui vise à corriger l'impact des inégalités économiques et sociales sur la réussite scolaire. Point de départ d'une réforme d'ampleur, un rapport a été commandé à Pierre Mathiot, le directeur de Sciences-Po Lille déjà à l'origine de celui sur la réforme du bac, et à l'inspectrice générale Ariane Azéma. L'échéance avancée du premier trimestre 2019 pour le rendu n'a pas été tenue. Le rapport est sur le bureau du ministre en attente d'une remise officielle. Aucune date n'est pour l'heure fixée. Blanquer compte-t-il laisser le rapport prendre la poussière encore quelque temps? Indice: le sujet n'a pas été abordé lors de sa conférence de presse de rentrée. Cette réforme, selon le ministre lui-même, devait initialement être mise en œuvre à la rentrée 2020.

FORMATION CONTINUE

La nouvelle a fait bondir certains profs. Un projet de décret prévoit de créer une allocation pour les enseignants qui suivent une formation pendant les vacances scolaires. Ce texte soumis de manière consultative par deux fois en juin aux syndicats d'enseignants a été rejeté par ces derniers. Selon le projet de décret révélé par le site spécialisé le Café pédagogique, les enseignants pourraient être convoqués durant les vacances scolaires dans une limite de cinq jours par an, et ce plus uniquement sur la base du volontariat. Un problème pour les professeurs qui rappellent qu'ils travaillent déjà sur leurs cours et corrections de copies pendant les congés scolaires. Le décret n'a pour l'heure pas encore été publié au *Journal officiel*.

VACANCES

La plupart des ministres qui ont essayé de s'attaquer à ce dossier s'y sont cassés les dents, le dernier en date étant Vincent Peillon en 2013. Lors de son arrivée Rue de Grenelle, Jean-Michel Blanquer avait promis une «grande concertation» sur les temps scolaires de l'enfant, avant de souligner en juillet 2017: «On doit se poser la question des vacances d'été ou des vacances intermédiaires.» Un an plus tard, rebelote: «On va devoir poser tranquillement mais sûrement la question des vacances scolaires.»



Cet été, le Conseil constitutionnel, à la demande du Premier ministre, précise qu'une modification du calendrier scolaire peut se faire par simple décret ou arrêté – autrement dit, pas besoin de passer par une loi. Le signe d'une réforme imminente? «*Non, jure l'entourage de Blanquer. A ce stade, ce n'est pas une priorité pour nous. Il faudrait un autre quinquennat pour s'y atteler.*»

PLAN CONTRE LES VIOLENCES

Après quatre reports, certains pensaient ce plan enterré. Annoncé après l'agression filmée fin octobre 2018 d'une enseignante de l'académie de Créteil, ce projet conjoint entre les ministères de l'Education nationale, de la Justice, de la Santé et de l'Intérieur a finalement été annoncé lors de la conférence de presse de rentrée. Ce plan sensible était très attendu par les enseignants, qui ont largement dénoncé l'inertie de leur hiérarchie via le mouvement #Pasdevague.

Mais pas sûr que les réponses apportées soient à la hauteur de leurs attentes : un référent «violence en milieu scolaire» sera nommé dans chaque département, les procédures disciplinaires seront renforcées et simplifiées, les élèves poly-exclus pourront être placés en classe relais durant six mois sans l'aval de la famille et un placement en «internat tremplin» pourra être proposé aux parents dans certains cas.

Sans brandir la menace de suspendre les allocations familiales – un temps évoqué –, le ministre propose un «*protocole d'accompagnement et de responsabilisation des parents*». Ce dispositif serait déclenché par l'inspection académique lorsqu'un élève a été exclu définitivement deux fois lors d'une même année scolaire. Parmi les autres mesures, le ministre a évoqué «*une convention Education-Justice-Intérieur-Agriculture et Alimentation sur l'accompagnement des professeurs dès qu'il y a des faits de violence dans chaque département*». Une circulaire conçue avec le ministère de la Justice doit être publiée dans les jours à venir.

MARLENE THOMAS